LES MÉTIERS D'ACCUEIL À DOMICILE

RÉUNIONS D'INFORMATION AU PUBLIC

L'action en faveur des enfants et de la jeunesse tout comme l'aide aux personnes âgées et handicapées sont au cœur des compétences du conseil départemental. Pour mener à bien les missions d'accueil et d'accompagnement des différents publics, le Département propose des réunions d'information sur les différents métiers d'accueil à domicile existants.

REPÈRES : LES DIFFÉRENTS MÉTIERS D'ACCUEIL À DOMICILE

Le métier d'assistant maternel :
L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui moyennant rémunération accueille habituellement et de façon non permanente (c'est-à-dire pour la journée ou la nuit dans les conditions de durée du travail définies par le code de l'action sociale et des familles) des mineurs à son domicile. Il doit impérativement avant d'exercer être agréé par le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) du conseil départemental et suivre une formation obligatoire en partie préalable à l'accueil. Il exerce sa profession comme salarié de particuliers employeurs.

Le métier d'assistant familial :
L'assistant familial est un professionnel qui moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente des mineurs et des jeunes majeurs de moins de vingt et un ans à son domicile. Son activité s'insère dans un dispositif de protection de l'enfance, un dispositif médico-social ou un service d'accueil familial thérapeutique. L'assistant familial doit, impérativement avant d'exercer être agréé par le conseil départemental et suivre une formation obligatoire en partie préalable à l'accueil. L'assistant familial est salarié d'une personne morale de droit public ou de droit privé.

Le métier d'accueillant familial :
L'accueillant familial est un professionnel accueillant de façon permanente des personnes âgées ou adultes en situation de handicap à son domicile. Il assure la prise en charge des repas, du ménage, des courses et des activités de la personne accueillie, avec qui il conclut un contrat d'accueil. Il doit impérativement avant d'exercer être agréé par le conseil départemental et suivre une formation obligatoire spécifique. Il exerce sa profession en emploi direct, et est rémunéré par les personnes âgées ou en situation de handicap qui l'emploient.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr

RÉUNIONS D'INFORMATION DES CANDIDATS POUR LES MÉTIERS D'ASSISTANTS MATERNELS, ASSISTANTS FAMILIAUX ET ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Territoire de la baie du mont Saint-Michel	Centre médico-social Place du marché 50305 AVRANCHES **T. 02.33.89.27.60**	10/03/2020 09/06/2020 10/11/2020	à 14h00
Territoire du Granvillais	Centre médico-social Avenue de la gare 50404 GRANVILLE **T. 02.33.91.14.00**	14/02/2020 15/05/2020 16/10/2020	à 14h00
Territoire du Mortainais	Maison des services publics et sociaux Centre médico-social 65 place de la porte 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET **T. 02.33.69.28.00**	20/01/2020 27/04/2020 21/09/2020 14/12/2020	à 14h00
Territoire du Coutançais	Centre médico-social 2 bis, rue Rémy de Gourmont 50200 COUTANCES **T. 02.33.17.40.40**	23/01/2020 30/04/2020 15/10/2020	à 14h00
Territoire du Val de Vire	Centre médico social 7 rue de la libération 50000 SAINT-LO **T. 02.33.77.25.30.**	16/03/2020 15/06/2020 16/11/2020	à 14h00
Territoire des marais du Cotentin	Maison de l'action sociale et de l'emploi du pays des marais Centre médico-social - salle n° 62 28 rue de la 101ème Air Borne 50500 CARENTAN **T. 02.33.71.63.63**	18/02/2020 26/05/2020 22/09/2020	à 14h00
Territoire de Cherbourg Val de Saire et Cherbourg-Hague	Centre médico-social Territoire de solidarité Cherbourg Val de Saire Place Jean Moulin Avenue de Bremerhaven 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN **T. 02.33.88.77.10**	10/01/2020 07/02/2020 06/03/2020 10/04/2020 15/05/2020 12/06/2020 03/07/2020 04/09/2020 02/10/2020 06/11/2020 04/12/2020 08/01/2021	à 14h00
Territoire du Valognais	Centre médico-social 27 bis, rue du grand moulin 50700 VALOGNES **T. 02.33.21.74.00**	20/01/2020 23/03/2020 11/05/2020 29/06/2020 21/09/2020 23/11/2020	à 14h00